

AMBASSADE DE FRANCE
A MONACO
Section consulaire
1, rue du Ténau - BP 345
98006 MONACO CEDEX
☎ : (377) 92.16.54.60

Courriel : courrier@ambafrance-mc.org
Site internet : www.ambafrance-mc.org



LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA DELIVRANCE OU LE RENOUVELLEMENT D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE

GENERALITES

- Comparution personnelle du demandeur
- Carte consulaire et preuve de résidence à Monaco (carte de résident monégasque en cours de validité)
- Deux photographies format d'identité, de face, tête nue, identiques, récentes, sur fond blanc ou gris clair neutre et uni, sans lunettes ou avec lunettes munies de verres blancs.
- En cas de renouvellement, ancienne carte d'identité, à défaut déclaration de perte ou vol. Dans le cas d'une perte ou d'un vol, le demandeur (adulte ou mineur) **devra s'acquitter de la somme de 25 € en ESPECES.**
- Copie intégrale de l'acte de naissance français récent délivrée par la Mairie du lieu de naissance en France ou l'acte de naissance délivré par le Service Central de l'Etat Civil (naissance à l'étranger) > A demander sur le site internet suivant : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>
- livret de famille des parents pour les personnes mineures.
- Pour les enfants mineurs : autorisation écrite du parent non présent, indiquant qu'il donne son accord pour l'établissement de la carte d'identité en faveur de son enfant et la photocopie d'un document d'identité de ce parent portant signature.

☛ **La carte nationale d'identité est gratuite sauf cas de vol ou de perte.**

Cette liste n'est pas exhaustive et des documents complémentaires peuvent être demandés notamment pour établir la nationalité du demandeur.

ATTENTION : les délais de délivrance sont d'environ de 6 à 8 semaines.

**Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00**